



# L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 15 mai 2020

## Distribution de l'information

Nous avons constaté cette semaine qu'il y a un défaut dans la façon de transmettre l'information, nos moyens de communication sont mis à l'épreuve avec les contraintes de la COVID. Il faut comprendre qu'il est maintenant déconseillé de faire la distribution de tract en quantité industrielle parce que plusieurs personnes pourraient toucher au même bout de papier. Nous devons maintenant coller l'information au mur et le système de distribution est compliqué car les gens sont éparpillés un peu partout sur le site. Nous allons tenter d'améliorer notre visibilité au cours des prochaines semaines.

Nous avons aussi réalisé qu'il y a plusieurs membres qui se questionnent sur la pertinence de remettre en marche les horaires de travail et la convention collective. Depuis quatre semaines, nous avons des discussions sur la préparation à un retour à la normale. Le syndicat a demandé à plusieurs reprises à la compagnie de travailler sur un horaire de travail sans postes vacants, ce qui peut prendre quelques semaines (affichage qui en amènera d'autres par l'octroi de poste, la supplantation et les besoins de formation) ça prends du temps et de la volonté pour y arriver. Cette période a été frustrante pour l'exécutif car on sentait que tous nos dires devaient être validés par la structure patronale ce qui devient lourd. Le mouvement de main-d'œuvre est occasionné par une mauvaise gestion de l'horaire de travail et des besoins opérationnels, le contrat, lui, a des années de perfectionnement qui leur donnent beaucoup de flexibilité. Nous avons déposé un grief pour les forcer à agir et se sentir écouté dans nos revendications. Un horaire de travail sans vacants est une cellule en soit, même si nous n'aimons pas ce terme. Nous jugeons que le 19 mai était une date réaliste mais la lenteur du système fait en sorte que ce ne sera pas possible mais tous ceux qui ont des contraintes avec l'application des cellules présentement peuvent appeler au bureau du syndicat.

Le fait d'avoir des cellules ne nous protège nullement dans son unicité. Sans distanciation de deux mètres, un lavage de main adéquat et un comportement sanitaire responsable, la cellule devient un risque dans le sentiment de protection que cette application nous donne. Ce faux sentiment de sécurité que la cellule nous procure est préoccupant pour le syndicat au niveau de la santé sécurité. La cellule et un horaire conventionné a été appliquée pour permettre une traçabilité lors d'une infection et non pour pouvoir se coller sans danger. La priorité du syndicat dans ces 55 dernières années a toujours été la santé et la sécurité de tous nos membres, les batailles du passé prouvent la véracité de nos paroles. Si le syndicat avait jugé que le retour à la convention aurait porté un risque nous aurions regardé d'autres options. Il ne faut pas oublier la santé et la sécurité de nos opérations, quand il y a un incident, l'enquête paritaire est primordiale.

Le comité exécutif du SNPCV



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD  
350, Boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6



Tél.: (450) 377-7823 • Télécopie : (450) 377-7851 • Site web : [www.snpcv.com](http://www.snpcv.com) - Courriel : [snpcv@can-gd-ots.com](mailto:snpcv@can-gd-ots.com)